Piers sont donc donnés ici afin que, en les déduisant des totaux des tableaux 19 et 20, ceux-ci puissent donner une idée juste de la population des pénitenciers ordinaires. Les âges des internés de Piers étaient comme suit:

| Année fiscale. | Moins de 20 ans. | 20-30. | 30-40. | 40-50. | 50-60. | Plus de 60. | Total. |
|----------------|------------------------|------------|----------|----------|----------|-------------------|------------|
| 1933 | | 168 153 | 97 90 | 92 88 | 66 63 | 116 108 | 570 531 |

Ces individus étaient de race caucasienne et sur les 570 internés en 1933, 231 étaient nés au Canada et les 339 autres en Russie; en 1934, sur les 531 internés, 231 étaient nés au Canada et les 300 autres en Russie. Des détails concernant leur état civil sont donnés ci-après:

| Année fiscale. | Céliba- taires. | Mariés. | Veufs. | Divorcés. | Total. | Hommes. | Femmes. |
|----------------|--------------------|---------|--------|-----------|--------|---------|---------|
| 1933 | 88 | 435 | 43 | 4 4 | 570 | 292 | 278 |
| 1934 | 78 | 409 | 40 | | 531 | 264 | 267 |

Tous sont abstèmes et adhèrent aux doctrines doukhobores.

Toutes les détenues, à l'exception du grand nombre de femmes douhobores de l'île Piers, sont internées au pénitencier de Portsmouth, faubourg de Kingston, où des bâtiments et un personnel spéciaux leur sont affectés. Un nouveau bâtiment a été construit et occupé en 1934. Les femmes internées à ce pénitencier le 31 mars 1935 étaient au nombre de 40, comparativement à 46 en 1934 et à 27 en 1925.

Les tableaux 18 à 20 contiennent les plus importantes statistiques puisées dans le rapport du surintendant. Le nombre de détenus qui était en 1910 de 1,865 monta à 2,118 en 1916 pour retomber à 1,468 en 1918. Après la démobilisation et la crise de 1921, le nombre de détenus s'éleva à 2,640 en 1922, redescendit à 2,225 en 1924 puis remonta à 4,164 en 1932. L'augmentation fut particulièrement rapide après 1929 car elle atteignait 1,395 ou 44 p.c. en trois ans. Exception faite des 39 Doukhobors de l'île Piers, le nombre de condamnés au pénitencier, qui était de 3,513 en 1935, était moindre qu'en aucune des quatre années précédentes. Le nombre de libérations conditionnelles, ainsi que l'indique le tableau 18, atteignait 554 en 1935 contre 731 en 1934 et 488 en 1933.

Le tableau 19 classifie les détenus par groupes d'âge. En 1935 les 3,552 détenus se partagent ainsi: $9 \cdot 1$ p.c. de moins de 20 ans et $47 \cdot 2$ entre 20 et 30 ans, soit $56 \cdot 3$ p.c. de moins de 30 ans. En 1914, il y avait 2,003 internés dont $9 \cdot 3$ p.c. avaient moins de 20 ans et $44 \cdot 4$ p.c. avaient entre 20 et 30 ans, soit au total $53 \cdot 7$ p.c. de moins de 30 ans. En 1923 les 2,486 forçats comprenaient $11 \cdot 3$ p.c. de moins de 20 ans et $46 \cdot 6$ p.c. de 20 à 30 ans, soit $57 \cdot 9$ p.c. de moins de 30 ans. Depuis la Grande Guerre, la moyenne d'âge des détenus semble avoir légèrement baissé, mais aucune tendance définie ne se manifeste au cours des dix dernières années, bien qu'il y ait des variations prononcées d'année en année. Le tableau 20 contient une statistique détaillée de la nationalité, de la religion, de l'état civil et de l'origine raciale des détenus.

Population des établissements pénitentiaires.—Les établissements pénitentiaires du Canada peuvent être divisés en quatre classes, savoir: les pénitenciers où les détenus font de longs séjours et dont la population ne varie guère; les maisons de correction pour garçons et les maisons de correction pour filles où les changements sont également peu fréquents, mais cependant plus fréquents pour les garçons que pour les filles et enfin, les prisons ordinaires dont les détenus se renouvellent constamment. Si l'on admet que la moyenne pour l'année puisse être basée sur le nombre de détenus au commencement et à la fin de l'année et que le mouvement